

Délibération N° 202603-08**Registre des délibérations Conseil Municipal du Monteil****Séance du 31 mars 2026****Nombre de membres**

En exercice : 15

L'an deux mil vingt-six, le trente et un mars à 18 h 30 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL - Maire.

Date de la convocation : 24 mars 2026

Présents : ; Christine BLANC ; René BLANC ; Dominique-Lise BLANDIN ; Jean-Nicolas CHAMBON ; ; Alexandra DA ROCHA ; Carine ETHEVE ; Dominique JAVON ; Edwige KERMARREC ; Cindy LOTH ; Olivier PIERRE ; Claude VIALLE

Procurator(s) : Michel BILLIET à Olivier PIERRE, Géraldine ROCHETTE à Edwige KERMARREC, Bernard COMPTOUR à Christophe PAL

Absent(s) non excusés/non représentés : /

Secrétaire de séance : Olivier PIERRE

Objet	COMMISSIONS COMMUNALES
-------	------------------------

Nomenclature : 5.3 Désignation des représentants

Rapporteur : Christophe PAL

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 22/03/2026,

Vu l'article L. 2121-22 du CGCT permettant au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux,

Considérant qu'il convient, pour assurer le bon fonctionnement des services communaux et l'étude des dossiers soumis au conseil municipal, de constituer des commissions municipales,

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal :

Article 1 : Décide de créer et de composer les commissions communales suivantes :

COMMISSIONS	CO-PRESIDENCE	DELEGATIONS	Membres élus
Finances	Bernard COMPTOUR	/	Olivier PIERRE
			René BLANC
			Cindy LOTH
Communication	Dominique-Lise BLANDIN	/	Claude VIALLE
			Michel BILLIET
Urbanisme	Dominique JAVON	/	Bernard COMPTOUR
			René BLANC
Vie associative/vie locale		Olivier PIERRE	Dominique-Lise BLANDIN
			Michel BILLIET
			Edwige KERMARREC
			René BIAGE
			Nathalie TALLARON
			Bernard BUISSON

Travaux et cadre de vie	Dominique JAVON	René BLANC	Bernard COMPTOUR
			Jean-Nicolas CHAMBON
Gestion des salles communales		Alexandra DA ROCHA	Claude VIALLE
Sécurité/tranquillité publique		Claude VIALLE	René BIAGE
			Aimé BOYER
Vie sociale/solidarité		Edwige KERMARREC	Christine BLANC
			Alexandra DA ROCHA
			Géraldine ROCHETTE
			Carine ETHEVE
CCAS (Comité Communal d'Action Sociale)		Edwige KERMARREC	Christine BLANC
			Alexandra DA ROCHA
			Géraldine ROCHETTE
			Carine ETHEVE
			Anne-Marie MOULIN
			Françoise MOHKTARI
			Arlette BROYER
			Nathalie TALLARON
			René BIAGE

Article 3 : Le maire est président de droit de l'ensemble des commissions communales.
Il peut déléguer la présidence effective à un adjoint ou à un conseiller municipal.

Article 4 : Les commissions ont un rôle consultatif.
Elles émettent des avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence, qui sont ensuite soumis au conseil municipal.

Nombre de conseillers présents		12
Nombre de conseillers représentés		03
Nombre de suffrages exprimés		15
vote	ABSTENTIONS	00
	CONTRE	00
	POUR	15

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le(a) secrétaire de séance
Olivier PIERRE

Le Maire
Christophe PAL

